

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 09411

Numéro SIREN : 840 555 429

Nom ou dénomination : Myrtil

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2022 sous le numéro de dépôt 14380

ETATS FINANCIERS MYRTIL S.A.S.
01.01.2021 AU 31.12.2021

Copie certifiée conforme

14380.

BILAN ACTIF

ACTIF	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31.12.21	Montant net au 31.12.20
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Mali de Fusion				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation SAFIC-ALCAN	240 867 582		240 867 582	240 867 582
Titres de participation MALI DE FUSION	212 548 180		212 548 180	212 548 180
Prêts				
Dépôts et cautionnements				
	453 415 762		453 415 762	453 415 762
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
STOCKS ET EN-COURS				
Marchandises				
CREANCES D'EXPLOITATION				
Clients et comptes rattachés	30 500		30 500	
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat et autres collectivités publiques	190 262		190 262	55 706
Groupe & associés (intégration fiscale)	1 181 086		1 181 086	
Groupe & associés				
Compte courant SAFIC Espagne				
Compte courant SAFIC ALCAN Paris	12 000 000		12 000 000	12 000 000
Autres débiteurs				3 445
DISPONIBILITES				
* Banques et CCP	10 787 344		10 787 344	7 135 083
* Intérêts à recevoir				
* VMP - Dépôts à terme				
* Instruments de trésorerie				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	48 750		48 750	48 750
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 558 388		1 558 388	1 934 272
	25 796 331		25 796 331	21 177 255
TOTAL GENERAL	479 212 093		479 212 093	474 593 017

BILAN PASSIF

PASSIF	31.12.21	31.12.20
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	118 011 083	118 011 083
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale	136 171	136 171
Report à nouveau	-8 802 872	2 587 248
Résultat de l'exercice	-1 700 673	-11 390 120
Provisions réglementées - Amortissement dérogatoire		
	107 643 708	109 344 382
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions indemnités de départ	1 529 880	1 664 682
	1 529 880	1 664 682
<u>DETTES</u>		
DETTES FINANCIERES		
*Banques		
*Emprunts	332 771 790	338 024 417
*Intérêts à payer :		
- Intérêts capitalisés sur emprunt OBSA Mezzanine	35 426 270	23 736 856
- Intérêts divers à payer	209	
- Intérêts courus sur swap		
DETTES D'EXPLOITATION		
* Clients créditeurs		87 825
* Fournisseurs et comptes rattachés	106 709	97 861
* Personnel	1 711 511	1 318 378
* Etat et autres collectivités publiques	22 000	65 338
* Groupe & associés (intégration fiscale)		253 279
* Dettes sur immobilisations		
* Créiteurs divers	16	
* Compte courant SAFIC ALCAN Paris		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
	371 568 384	365 248 636
TOTAL GENERAL	479 212 093	474 593 017

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE AU 31.12.2021		EXERCICE AU 31.12.2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Prestations de services	700 000		1 450 000	
Autres Produits	0		0	
<u>Reprises sur provisions :</u>				
- indemnités de départ	134 802		188 019	
Transfert de charges d'exploitation	0		0	
		834 802		1 638 019
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
contrats encours				
Variation des stocks de marchandises				
Achats d'approvisionnement				
Services externes	219 413		204 477	
Autres services extérieurs	652 648		480 658	
Impôts, taxes et versements assimilés	83 729		80 515	
Charges de personnel :				
- Salaires et traitements	1 577 629		1 374 041	
- Charges sociales	642 138		556 537	
Dotations aux amortissements et provisions :				
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles				
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles				
- Dotations aux provisions sur actif circulant :				
- Dotations aux provisions pour indemnités de départ	0		121 412	
- Dotation aux amortissements et charges d'exploitation à répartir	375 884		378 954	
Autres charges	0		0	
Charges et profits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	0		0	
		3 551 440		3 196 565
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 716 638)		(1 558 576)
PRODUITS FINANCIERS				
Différences de changes	0		42	
Autres intérêts et produits assimilés	182 958		215 492	
- revenus des titres de participation	15 000 000		5 000 000	
- revenus de cession VMP	0		4 074	
- primes sur option de change (netting)	0		0	
- autres produits financiers	16 306		3 197	
		15 199 264		5 222 805
CHARGES FINANCIERES				
Différences de changes	0		0	
Intérêts et charges assimilés	0		0	
- Frais financiers MBO	0		0	
- intérêts des emprunts bancaires	5 696 457		6 181 955	
- intérêts capitalisés Euromezzanine	11 689 413		10 931 474	
- coupons "cash" Euromezzanine	0		0	
- charges financières diverses	1 222 395		1 144 242	
		18 608 265		18 257 670
RESULTAT FINANCIER		(3 409 001)		(13 034 866)
RESULTAT COURANT		(6 125 640)		(14 593 441)
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Profits divers sur opérations de gestion	1		1	
Produits des cessions d'éléments d'actif	0		0	
Reprises sur provisions :	0		0	
reprise sur prov pour risques exceptionnels	0		0	
Transfert de charges exceptionnelles	0		0	
		1		1
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges diverses sur opérations en capital	0		0	
Charges diverses :				
- Frais d'émission d'emprunts	0		0	
- opérations de gestion divers	1		5 001	
Dotation aux amortissements dérogatoires	0		0	
		1		5 001
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1		(5 000)
RESULTAT AVANT IMPOT		(6 125 639)		(14 598 441)
Produit intégration fiscale		4 426 098		3 233 076
Charge intégration fiscale		(1 132)		(24 755)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 700 673)		(11 390 120)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

MYRTIL S.A.S.

Annexe au bilan, dont le total s'élève à 479 212 k€, et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de 1 700 k€.

Les présents états financiers sont présentés en milliers d'euros (k€).

La société MYRTIL a une activité de holding mixte.

L'exercice a une durée de 12 mois jours recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Président et le Directoire après autorisation préalable du Conseil de Surveillance de MYRTIL S.A.S.

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Pas de faits marquants.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Généralités

Les comptes annuels sont établis au 31 décembre 2021 en conformité du règlement l'ANC n°2018-01, modifiant les règlements 2016-07 du 4 novembre 2016 et du n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

L'application du règlement ANC n° 2018-01 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs n'a pas entraîné de modification dans la présentation des comptes de 2021 et dans leur comparabilité.

Le principe de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sera appliqué.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition (hors frais accessoires).

La valeur d'usage des titres de participation a été examinée à la clôture sur la base d'une approche multi-critères reposant sur les méthodes d'évaluation suivantes :

- L'approche de rendement par référence à la rentabilité intrinsèque des filiales (EBITDA) affectée d'un coefficient multiplicateur et diminuée de la valeur de l'endettement net afin de déterminer la Valeur d'Entreprise correspondante.

La rentabilité a été évaluée à partir des EBITDA des années N-1 et N. Le coefficient multiplicateur retenu s'élève à 11,4. Il ressort de la cession des titres de SAFIC-ALCAN à un consortium d'investisseurs le 27 septembre 2018.

- La méthode des DCF (discounted cash flow) : les cash flow des sociétés sont détaillés sur un horizon de 5 ans selon une hypothèse de croissance moyenne et prenant en compte au delà de cet horizon une valeur terminale fondée sur un taux de croissance à long terme de 2,5%. Le taux de WACC retenu est de 10%.

III. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

A. ACTIF

Actif immobilisé

	31.12.2020	Acquisitions	Diminutions	31.12.2021
Immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations financières	0			0
- Titres de participation	240 868			240 868
- Mali de fusion	212 548			212 548
Prêts				0
Total actif immobilisé	453 416	0	0	453 416

Les immobilisations financières sont constituées par 250 761 actions SAFIC-ALCAN, reprises au bilan de Myrtil lors de la fusion de Safinca dans Myrtil pour un montant de 240 868 k€, ainsi que par l'affectation comptable des malis de fusion en titres de participation SAFIC-ALCAN pour un montant de 212 548 k€.

Actif circulant

- Créances

A la clôture de l'exercice, les créances s'élèvent à 12 221 k€ et se décomposent comme suit :

	Montant brut	Échéances		
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Clients	31	31		
Fournisseurs débiteurs	0	0		
Personnel	0	0		
Etats et autres collectivités publiques	190	190		
Comptes courants groupe	12 000	12 000		
Intégration Fiscale		0		
Autres débiteurs		0		
Total	12 221	12 221	0	0

- Disponibilités

A la clôture de l'exercice, elles s'élèvent à 10 787 k€.

- Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

Les « Valeurs Mobilières de Placement » sont comptabilisées au coût historique d'acquisition, hors frais accessoires. Lors de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur comptable des titres cédés est déterminée selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

Elles sont dépréciées éventuellement, si le cours à la date de clôture de l'exercice est inférieur à la valeur d'acquisition.

Les « dépôts à terme » sont retenus pour leur montant nominal et sortis à un taux est fixe et garanti.

- Charges à répartir

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts engagés lors du refinancement du Groupe le 27 septembre 2018 ont été inscrits à l'actif en « charges à répartir sur plusieurs exercices » et sont étalés sur la durée des emprunts, en fonction de la caractéristique des emprunts.

La dotation de la période s'élève à 376 milliers d'euros.

en milliers d'euros	Valeur au 31/12/20	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2021
Frais d'émission d'emprunts	2 790			2 790
Etalement des frais	(856)	(376)		(1 232)
Charges à répartir	1 934	(376)	0	1 558

B. PASSIF

- Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social de la société MYRTIL s'élève à 118.011.083 euros, composé de 118.011.083 actions de 1 euro de nominal.

- Variation des Capitaux Propres :

En €	Solde au 31.12.2020 avant affectation	Affectation du résultat		Mouvements de l'exercice	Solde au 31.12.2021 avant affectation
		Réserves	Dividendes		
Capital	118 011 083				118 011 083
Réserve légale	136 171				136 171
Prime d'émission	0				0
Report à nouveau	2 587 248	-11 390 120			-8 802 872
Résultat de l'exercice	-11 390 120	11 390 120		-1 700 673	-1 700 673
Total	109 344 382	0	0	-1 700 673	107 643 708

- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Cette provision couvre les engagements de retraite de Myrtil S.A.S. Elle correspond à 100% des sommes conventionnellement acquises à la clôture des comptes par l'ensemble des collaborateurs de la société âgés de plus de 50 ans. La provision est majorée d'une quote part de charges sociales afférentes à l'ensemble.

Les principaux paramètres retenus pour le calcul sont les suivants :

- taux d'actualisation de 0,9%
- un pourcentage de turnover est appliqué aux salariés présents
- une inflation salariale est fixée à 2% par an
- les tables de mortalité sont celles de l'INSEE

Le changement de réglementation, suite à la publication de l'ANC le 5 novembre 2021, et relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite, à la méthode de lissage des droits dans le temps à appliquer aux conventions présentant des paliers ou plafonds de calcul, n'est pas applicable à Myrtil SAS.

- *Dettes*

Emprunt obligataire (OBSA)

L'emprunt obligataire du groupe a été émis par la société Myrtil (145.189 milliers d'euros) en date du 27 septembre 2018.

Dettes Senior

La société holding Safinca avait souscrit une dette Senior pour un montant total de 85.800 milliers d'euros comportant une tranche A d'un montant de 17.900 milliers d'euros pour une durée de 6 ans à Euribor +marge, et une tranche B de 67.900 milliers d'euros pour une durée de 7 ans à Euribor 3 ou 6 mois + marge.

Au 27 septembre 2018 la société Myrtil a souscrit une dette Senior pour un montant total de 111.600 milliers d'euros comportant une tranche B de 111.600 milliers d'euros pour une durée de 7 ans à Euribor 3 ou 6 mois + marge.

Acquisition facility

Octroi d'une multi-purpose Revolving line pour un montant de 70 M€. Les sociétés Myrtil, Safic-Alcan SAS, Safic-Alcan España et Safic-Alcan Especialidades peuvent sur une période de 6 ans utiliser le Revolving Facility.

En millier d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Dettes Senior	192 836		(5 253)	187 583
Emprunt obligataire EMZ	145 189			145 189
Total	338 025	0	(5 253)	332 772

Détail de la dette senior :

En millier d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Intérêts à payer	Capital restant dû
DETTE SENIOR A	13 336		(5 253)		8 083
DETTE SENIOR B1	179 500				179 500
	192 836	0	(5 253)	0	187 583

A la clôture de l'exercice, les dettes ont les échéances suivantes :

En millier d'euros	Montant brut	Échéances		
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes Senior	187 583	2 685	13 336	171 563
Emprunt obligataire EMZ	145 189			145 189
Intérêts sur emprunt	35 426			35 426
Clients créditeurs		0		
Fournisseurs	107	107		
Dettes fiscales et sociales	1 734	1 734		
Intégration fiscale		0		
Total	370 039	4 525	13 336	352 178

C. COMPTE DE RESULTAT

- Charges et produits d'exploitation

A la clôture de l'exercice, les charges d'exploitation s'élèvent à 3 551 milliers d'euros et les produits d'élèvent à 835 milliers d'euros.

Les montant des honoraires des Commissaires aux comptes (y compris les frais de chancellerie) enregistrés en 2021 sont les suivants :

En millier d'euros	Mazars	Deloitte
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	25	25
Missions accessoires		
Sous total audit	25	25
Prestations juridiques fiscales et sociales	0	
Autres		
Sous total autres prestations	0	0
Total prestations	25	25

- *Charges et produits financiers*

	31.12.2021
Intérêts sur emprunts	17 386
Swap de taux	1 222
Autres charges financières	0
Charges financières	18 608
Revenu de participations	15 000
Revenu de cession de VMP	
Revenu des prêts	183
Autres produits financiers	16
Produits financiers	15 199
Résultat financier	(3 409)

Les produits financiers pour la période comprennent des produits liés aux rémunération des prêts et compte courant intragroupe pour 183 milliers d'euros, les dividendes reçus de Safic-Alcan SAS pour 15 000 milliers d'euros et d'autres produits pour 16 milliers d'euros.

Les charges financières comprennent les intérêts sur emprunts pour 17 386 milliers d'euros et des commissions de swap de taux pour 1 222 milliers d'euros.

- *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit (en euros) :

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels divers.....	(1)	(1)
Charges exceptionnelles diverses.....	1	5 001
Total	(1)	5 000

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel ou de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société, tel que plus ou moins-values liées aux cessions ou acquisitions, les amortissements dérogatoires, les litiges d'un montant particulièrement significatif, ou amortissements exceptionnels d'immobilisations.

- *Impôt sur les bénéfices*

La ventilation de l'impôt des sociétés constituant le groupe d'intégration fiscale est la suivante :

En millier d'euros	Résultat fiscal	Impôt dû
Safic Alcan	15 598	4 245
Biochimex	684	181
Sous total par filiale	16 283	4 426
Myrtil	-21 110	
Quote-part des charges financières non déductibles	5 907	
Myrtil charge de crédit d'impôt 2021		-1
Myrtil groupe d'intégration fiscale	1 079	0
Economie d'impôt		4 425

IV. AUTRES INFORMATIONS

A. ENGAGEMENTS FINANCIERS

- *Engagements donnés*

Dans le cadre du contrat de financement du 27 septembre 2018 (« *Senior Facilities Agreement* ») :

- Acte de nantissement de Comptes Bancaires ;
- Acte de nantissement de prêts intercompanies octroyés à certaines filiales du Groupe.

Les cautions suivantes ont été données aux banques dans le cadre du contrat de financement du 27 septembre 2018 (« *Senior Facilities Agreement* ») :

La société Myrtil SAS s'est portée caution solidaire au profit des Parties Financières, des obligations contractées par les filiales et sous filiales emprunteuses.

- *Engagements reçus*

Néant

- *Autres engagements*

Dans le cadre du contrat de financement du 27 juillet 2018 (« *Senior Facilities Agreement* »), définition d'un covenant bancaire (Dette nette / EBITDA).

Le covenant est respecté au 31 décembre 2021.

Il existe par ailleurs, une clause d'Excess Cash Flow définissant le montant de la dette à rembourser par anticipation.

- Une couverture de taux a été mise en place en novembre 2018 sur la période novembre 2018-septembre 2019. Durant cette période, le taux d'emprunt du groupe est « capé » à hauteur de 0.5%. Ceci pour un notionnel initial de 153 M€ correspondant aux deux tiers des tranches A et B de la dette Senior souscrite en septembre 2018. Le notionnel varie durant la période de couverture en fonction des amortissements prévus au contrat d'emprunt.

Deux contrats de swap de taux à départ différé ont été souscrits : date de début 30/09/2019, date de fin 30/09/2023. Le notionnel cumulé de ces deux contrats s'élève à 151.6 millions d'euros au 30 septembre 2019.

Un contrat de CAP à 0.5% couvre un notionnel de 22.5 milliers d'euros jusqu'en 2020.

Dans le cadre des Shareholders Agreements signés avec les minoritaires de la société Chimsnab, Safic-Alcan SAS a consenti un call et bénéficie d'un put sur les 20% de capital appartenant aux minoritaires.

Dans le cadre des Shareholders Agreements signés avec les minoritaires de la société Marmara, Safic-Alcan SAS a consenti un call et bénéficie d'un put sur les 15% de capital appartenant aux minoritaires.

Dans le cadre du Shareholders Agreement signé avec le minoritaire de la société Castelli Food S.p.A, Safic-Alcan Italia S.p.A a consenti un call et bénéficie d'un put sur les 10% de capital appartenant au minoritaire.

B. INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Aucune opération de crédit-bail n'a été conclue par la Société.

C. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes de direction de la Société, à raison de leurs fonctions, ne sont pas indiquées, cela conduirait à divulguer des informations individuelles d'un nombre limité de personnes.

Il n'a été accordé au cours de l'exercice aucune avance ou aucun crédit aux membres des organes d'administration et de direction de la Société.

D. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la période a été de 3 personnes.

Pour un effectif au 31 décembre 2021 de 3 personnes en activité, la répartition par catégorie d'emploi est la suivante :

* Direction et cadres 3

E. SOCIETE CONSOLIDANTE

MYRTIL SAS est la société consolidante.

ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

	participation	entreprises liées
Actif immobilisé		
Participation	240 868	
Prêts		
Actif circulant		
Avance et acompte versés sur commandes		
Créances Clients et Compte rattachés		
Autres créances		
Dettes		
Emprunt et dettes financières diverse		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Element financiers		
produits de participation	15 000	
reprise de provision		
abandon de créances		
autres produits financiers		183
charges financières		
autres		
subvention reçues		

F. EVENEMENT POST CLÔTURE

Evénements en Ukraine :

Le Directoire surveille étroitement les expositions du groupe, notamment l'impact opérationnel sur ses activités et les variations de la valeur de ses actifs. Néanmoins, il n'envisage pas d'impact significatif.

G. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination siège social	Capital	Capitaux propres	CAHT	Résultat net 2021	QP détenu en %	Valeur brute des titres	Dépréciation	Valeur nette des titres
SAFIC ALCAN SAS	18 077	159 414	179 793	39 898	100	240 868	0	240 868
Total général	18 077	159 414	179 793	39 898		240 868	0	240 868


Copie certifiée conforme

mazars

61 Rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au
capital de 8 320 000 €
784 824 153 RCS Nanterre

Deloitte.

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

MYRTIL

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
61 Rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 8 320 000 €
784 824 153 RCS Nanterre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

MYRTIL SAS

Société par actions simplifiée
13 Cours Valmy
92800 Puteaux
840 555 429 RCS NANTERRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés de la société MYRTIL SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MYRTIL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et notamment sur les modalités de comptabilisation et de valorisation des titres de participation exposées dans la note II 2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités et les hypothèses retenues par la société MYRTIL et à vérifier que l'annexe aux comptes sociaux fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ,

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense le 15 avril 2022



Bruno Pouget

Deloitte & Associates

Fait à Paris La Défense le 15 avril 2022



Thierry Billac

ETATS FINANCIERS MYRTIL S.A.S.
01.01.2021 AU 31.12.2021

BILAN ACTIF

ACTIF	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31.12.21	Montant net au 31.12.20
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Mali de Fusion				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation SAFIC-ALCAN	240 867 582		240 867 582	240 867 582
Titres de participation MALI DE FUSION	212 548 180		212 548 180	212 548 180
Prêts				
Dépôts et cautionnements				
	453 415 762		453 415 762	453 415 762
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
STOCKS ET EN-COURS				
Marchandises				
CREANCES D'EXPLOITATION				
Clients et comptes rattachés	30 500		30 500	
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat et autres collectivités publiques	190 262		190 262	55 706
Groupe & associés (intégration fiscale)	1 181 086		1 181 086	
Groupe & associés				
Compte courant SAFIC Espagne				
Compte courant SAFIC ALCAN Paris	12 000 000		12 000 000	12 000 000
Autres débiteurs				3 445
DISPONIBILITES				
* Banques et CCP	10 787 344		10 787 344	7 135 083
* Intérêts à recevoir				
* VMP - Dépôts à terme				
* Instruments de trésorerie				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	48 750		48 750	48 750
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 558 388		1 558 388	1 934 272
	25 796 331		25 796 331	21 177 255
TOTAL GENERAL	479 212 093		479 212 093	474 593 017

BILAN PASSIF

PASSIF	31.12.21	31.12.20
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	118 011 083	118 011 083
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale	136 171	136 171
Report à nouveau	-8 802 872	2 587 248
Résultat de l'exercice	-1 700 673	-11 390 120
Provisions réglementées - Amortissement dérogatoire		
	107 643 708	109 344 382
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions indemnités de départ	1 529 880	1 664 682
	1 529 880	1 664 682
<u>DETTES</u>		
DETTES FINANCIERES		
*Banques		
*Emprunts	332 771 790	338 024 417
*Intérêts à payer :		
- Intérêts capitalisés sur emprunt OBSA Mezzanine	35 426 270	23 736 856
- Intérêts divers à payer	209	
- Intérêts courus sur swap		
DETTES D'EXPLOITATION		
* Clients créditeurs		87 825
* Fournisseurs et comptes rattachés	106 709	97 861
* Personnel	1 711 511	1 318 378
* Etat et autres collectivités publiques	22 000	65 338
* Groupe & associés (intégration fiscale)		253 279
* Dettes sur immobilisations		
* Créiteurs divers	16	
* Compte courant SAFIC ALCAN Paris		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
	371 568 384	365 248 636
TOTAL GENERAL	479 212 093	474 593 017

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE AU 31.12.2021		EXERCICE AU 31.12.2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	700 000		1 450 000	
Prestations de services	0		0	
Autres Produits				
Reprises sur provisions :				
- indemnités de départ	134 802		188 019	
Transfert de charges d'exploitation	0		0	
		834 802		1 638 019
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
contrats encours				
Variation des stocks de marchandises				
Achats d'approvisionnements	219 413		204 477	
Services externes	652 648		480 668	
Autres services extérieurs	83 729		80 515	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Charges de personnel :				
- Salaires et traitements	1 577 629		1 374 041	
- Charges sociales	642 138		556 537	
Dotations aux amortissements et provisions :				
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles				
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles				
- Dotations aux provisions sur actif circulant :				
- Dotations aux provisions pour indemnités de départ	0		121 412	
- Dotation aux amortissements et charges d'exploitation à répartir	375 884		378 954	
Autres charges	0		0	
Charges et profits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	0		0	
		3 551 440		3 106 505
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 716 638)		(1 558 576)
PRODUITS FINANCIERS				
Différences de changes	0		42	
Autres intérêts et produits assimilés	182 958		215 492	
- revenus des titres de participation	15 000 000		5 000 000	
- revenus de cession VMP	0		4 074	
- primes sur option de change (netting)	0		0	
- autres produits financiers	16 306		3 197	
		15 199 264		5 222 805
CHARGES FINANCIERES				
Différences de changes	0		0	
Intérêts et charges assimilés	0		0	
- Frais financiers MBO	0		0	
- intérêts des emprunts bancaires	5 696 457		6 181 955	
- intérêts capitalisés Euromezzanine	11 689 413		10 931 474	
- coupons "cash" Euromezzanine	0		0	
- charges financières diverses	1 222 395		1 144 242	
		18 608 265		18 257 670
RESULTAT FINANCIER		(3 409 001)		(13 034 866)
RESULTAT COURANT		(6 125 640)		(14 593 441)
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Profits divers sur opérations de gestion	1		1	
Produits des cessions d'éléments d'actif	0		0	
Reprises sur provisions :	0		0	
reprise sur prov pour risques exceptionnels	0		0	
Transfert de charges exceptionnelles	0		0	
		1		1
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges diverses sur opérations en capital	0		0	
Charges diverses :				
- Frais d'émission d'emprunts	0		0	
- opérations de gestion divers	1		5 001	
Dotation aux amortissements dérogatoires	0		0	
		1		5 001
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1		(5 000)
RESULTAT AVANT IMPOT		(6 125 639)		(14 598 441)
Produit intégration fiscale		4 426 098		3 233 076
Charge intégration fiscale		(1 132)		(24 755)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 700 673)		(11 390 120)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT MYRTIL S.A.S.

Annexe au bilan, dont le total s'élève à 479 212 k€, et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de 1 700 k€.

Les présents états financiers sont présentés en milliers d'euros (k€).

La société MYRTIL a une activité de holding mixte.

L'exercice a une durée de 12 mois jours recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Président et le Directoire après autorisation préalable du Conseil de Surveillance de MYRTIL S.A.S.

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Pas de faits marquants.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Généralités

Les comptes annuels sont établis au 31 décembre 2021 en conformité du règlement l'ANC n°2018-01, modifiant les règlements 2016-07 du 4 novembre 2016 et du n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

L'application du règlement ANC n° 2018-01 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs n'a pas entraîné de modification dans la présentation des comptes de 2021 et dans leur comparabilité.

Le principe de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sera appliqué.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition (hors frais accessoires).

La valeur d'usage des titres de participation a été examinée à la clôture sur la base d'une approche multi-critères reposant sur les méthodes d'évaluation suivantes :

- L'approche de rendement par référence à la rentabilité intrinsèque des filiales (EBITDA) affectée d'un coefficient multiplicateur et diminuée de la valeur de l'endettement net afin de déterminer la Valeur d'Entreprise correspondante.

La rentabilité a été évaluée à partir des EBITDA des années N-1 et N. Le coefficient multiplicateur retenu s'élève à 11,4. Il ressort de la cession des titres de SAFIC-ALCAN à un consortium d'investisseurs le 27 septembre 2018.

- La méthode des DCF (discounted cash flow) : les cash flow des sociétés sont détaillés sur un horizon de 5 ans selon une hypothèse de croissance moyenne et prenant en compte au delà de cet horizon une valeur terminale fondée sur un taux de croissance à long terme de 2,5%. Le taux de WACC retenu est de 10%.

III. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

A. ACTIF

Actif immobilisé

	31.12.2020	Acquisitions	Diminutions	31.12.2021
Immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations financières	0			0
- Titres de participation	240 868			240 868
- Mali de fusion	212 548			212 548
Prêts				0
Total actif immobilisé	453 416	0	0	453 416

Les immobilisations financières sont constituées par 250 761 actions SAFIC-ALCAN, reprises au bilan de Myrtil lors de la fusion de Safinca dans Myrtil pour un montant de 240 868 k€, ainsi que par l'affectation comptable des malis de fusion en titres de participation SAFIC-ALCAN pour un montant de 212 548 k€.

Actif circulant

- Créances

A la clôture de l'exercice, les créances s'élèvent à 12 221 k€ et se décomposent comme suit :

	Montant brut	Échéances		
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Clients	31	31		
Fournisseurs débiteurs	0	0		
Personnel	0	0		
Etats et autres collectivités publiques	190	190		
Comptes courants groupe	12 000	12 000		
Intégration Fiscale		0		
Autres débiteurs		0		
Total	12 221	12 221	0	0

- Disponibilités

A la clôture de l'exercice, elles s'élèvent à 10 787 k€.

- Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

Les « Valeurs Mobilières de Placement » sont comptabilisées au coût historique d'acquisition, hors frais accessoires. Lors de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur comptable des titres cédés est déterminée selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

Elles sont dépréciées éventuellement, si le cours à la date de clôture de l'exercice est inférieur à la valeur d'acquisition.

Les « dépôts à terme » sont retenus pour leur montant nominal et sortis à un taux est fixe et garanti.

- Charges à répartir

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts engagés lors du refinancement du Groupe le 27 septembre 2018 ont été inscrits à l'actif en « charges à répartir sur plusieurs exercices » et sont étalés sur la durée des emprunts, en fonction de la caractéristique des emprunts.

La dotation de la période s'élève à 376 milliers d'euros.

en milliers d'euros	Valeur au 31/12/20	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2021
Frais d'émission d'emprunts	2 790			2 790
Etalement des frais	(856)	(376)		(1 232)
Charges à répartir	1 934	(376)	0	1 558

B. PASSIF

- Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social de la société MYRTIL s'élève à 118.011.083 euros, composé de 118.011.083 actions de 1 euro de nominal.

- Variation des Capitaux Propres :

En €	Solde au 31.12.2020 avant affectation	Affectation du résultat		Mouvements de l'exercice	Solde au 31.12.2021 avant affectation
		Reserves	Dividendes		
Capital	118 011 083				118 011 083
Réserve légale	136 171				136 171
Prime d'émission	0				0
Report à nouveau	2 587 248	-11 390 120			-8 802 872
Résultat de l'exercice	-11 390 120	11 390 120		-1 700 673	-1 700 673
Total	109 344 382	0	0	-1 700 673	107 643 708

- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Cette provision couvre les engagements de retraite de Myrtil S.A.S. Elle correspond à 100% des sommes conventionnellement acquises à la clôture des comptes par l'ensemble des collaborateurs de la société âgés de plus de 50 ans. La provision est majorée d'une quote part de charges sociales afférentes à l'ensemble.

Les principaux paramètres retenus pour le calcul sont les suivants :

- taux d'actualisation de 0,9%
- un pourcentage de turnover est appliqué aux salariés présents
- une inflation salariale est fixée à 2% par an
- les tables de mortalité sont celles de l'INSEE

Le changement de réglementation, suite à la publication de l'ANC le 5 novembre 2021, et relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite, à la méthode de lissage des droits dans le temps à appliquer aux conventions présentant des paliers ou plafonds de calcul, n'est pas applicable à Myrtil SAS.

- *Dettes*

Emprunt obligataire (OBSA)

L'emprunt obligataire du groupe a été émis par la société Myrtil (145.189 milliers d'euros) en date du 27 septembre 2018.

Dettes Senior

La société holding Safinca avait souscrit une dette Senior pour un montant total de 85.800 milliers d'euros comportant une tranche A d'un montant de 17.900 milliers d'euros pour une durée de 6 ans à Euribor +marge, et une tranche B de 67.900 milliers d'euros pour une durée de 7 ans à Euribor 3 ou 6 mois + marge.

Au 27 septembre 2018 la société Myrtil a souscrit une dette Senior pour un montant total de 111.600 milliers d'euros comportant une tranche B de 111.600 milliers d'euros pour une durée de 7 ans à Euribor 3 ou 6 mois + marge.

Acquisition facility

Octroi d'une multi-purpose Revolving line pour un montant de 70 M€. Les sociétés Myrtil, Safic-Alcan SAS, Safic-Alcan España et Safic-Alcan Especialidades peuvent sur une période de 6 ans utiliser le Revolving Facility.

En millier d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	31.12.2021
Dettes Senior	192 836		(5 253)	187 583
Emprunt obligataire EMZ	145 189			145 189
Total	338 025	0	(5 253)	332 772

Détail de la dette senior :

En millier d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Intérêts à payer	Capital restant dû
DETTE SENIOR A	13 336		(5 253)		8 083
DETTE SENIOR B1	179 500				179 500
	192 836	0	(5 253)	0	187 583

A la clôture de l'exercice, les dettes ont les échéances suivantes :

En millier d'euros	Montant brut	Échéances		
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes Senior	187 583	2 685	13 336	171 563
Emprunt obligataire EMZ	145 189			145 189
Intérêts sur emprunt	35 426			35 426
Clients créditeurs		0		
Fournisseurs	107	107		
Dettes fiscales et sociales	1 734	1 734		
Intégration fiscale		0		
Total	370 039	4 525	13 336	352 178

C. COMPTE DE RESULTAT

- Charges et produits d'exploitation

A la clôture de l'exercice, les charges d'exploitation s'élèvent à 3 551 milliers d'euros et les produits d'élèvent à 835 milliers d'euros.

Les montant des honoraires des Commissaires aux comptes (y compris les frais de chancellerie) enregistrés en 2021 sont les suivants :

En millier d'euros	Mazars	Deloitte
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	25	25
Missions accessoires		
Sous total audit	25	25
Prestations juridiques fiscales et sociales	0	
Autres		
Sous total autres prestations	0	0
Total prestations	25	25

- *Charges et produits financiers*

	31.12.2021
Intérêts sur emprunts	17 386
Swap de taux	1 222
Autres charges financières	0
Charges financières	18 608
Revenu de participations	15 000
Revenu de cession de VMP	
Revenu des prêts	183
Autres produits financiers	16
Produits financiers	15 199
Résultat financier	(3 409)

Les produits financiers pour la période comprennent des produits liés aux rémunération des prêts et compte courant intragroupe pour 183 milliers d'euros, les dividendes reçus de Safic-Alcan SAS pour 15 000 milliers d'euros et d'autres produits pour 16 milliers d'euros.

Les charges financières comprennent les intérêts sur emprunts pour 17 386 milliers d'euros et des commissions de swap de taux pour 1 222 milliers d'euros.

- *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit (en euros) :

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels divers.....	(1)	(1)
Charges exceptionnelles diverses.....	1	5 001
Total	(1)	5 000

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel ou de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société, tel que plus ou moins-values liées aux cessions ou acquisitions, les amortissements dérogatoires, les litiges d'un montant particulièrement significatif, ou amortissements exceptionnels d'immobilisations.

- *Impôt sur les bénéfices*

La ventilation de l'impôt des sociétés constituant le groupe d'intégration fiscale est la suivante :

En millier d'euros	Résultat fiscal	Impôt dû
Safic Alcan	15 598	4 245
Biochimex	684	181
Sous total par filiale	16 283	4 426
Myrtil	-21 110	
Quote-part des charges financières non déductibles	5 907	
Myrtil charge de crédit d'impôt 2021		-1
Myrtil groupe d'intégration fiscale	1 079	0
Economie d'impôt		4 425

IV. AUTRES INFORMATIONS

A. ENGAGEMENTS FINANCIERS

- *Engagements donnés*

Dans le cadre du contrat de financement du 27 septembre 2018 (« *Senior Facilities Agreement* ») :

- Acte de nantissement de Comptes Bancaires ;
- Acte de nantissement de prêts intercompanies octroyés à certaines filiales du Groupe.

Les cautions suivantes ont été données aux banques dans le cadre du contrat de financement du 27 septembre 2018 (« *Senior Facilities Agreement* ») :

La société Myrtil SAS s'est portée caution solidaire au profit des Parties Financières, des obligations contractées par les filiales et sous filiales emprunteuses.

- *Engagements reçus*

Néant

- *Autres engagements*

Dans le cadre du contrat de financement du 27 juillet 2018 (« *Senior Facilities Agreement* »), définition d'un covenant bancaire (Dette nette / EBITDA).

Le covenant est respecté au 31 décembre 2021.

Il existe par ailleurs, une clause d'Excess Cash Flow définissant le montant de la dette à rembourser par anticipation.

- Une couverture de taux a été mise en place en novembre 2018 sur la période novembre 2018-septembre 2019. Durant cette période, le taux d'emprunt du groupe est « capé » à hauteur de 0.5%. Ceci pour un notionnel initial de 153 M€ correspondant aux deux tiers des tranches A et B de la dette Senior souscrite en septembre 2018. Le notionnel varie durant la période de couverture en fonction des amortissements prévus au contrat d'emprunt.

Deux contrats de swap de taux à départ différé ont été souscrits : date de début 30/09/2019, date de fin 30/09/2023. Le notionnel cumulé de ces deux contrats s'élève à 151.6 millions d'euros au 30 septembre 2019.

Un contrat de CAP à 0.5% couvre un notionnel de 22.5 milliers d'euros jusqu'en 2020.

Dans le cadre des Shareholders Agreements signés avec les minoritaires de la société Chimsnab, Safic-Alcan SAS a consenti un call et bénéficie d'un put sur les 20% de capital appartenant aux minoritaires.

Dans le cadre des Shareholders Agreements signés avec les minoritaires de la société Marmara, Safic-Alcan SAS a consenti un call et bénéficie d'un put sur les 15% de capital appartenant aux minoritaires.

Dans le cadre du Shareholders Agreement signé avec le minoritaire de la société Castelli Food S.p.A, Safic-Alcan Italia S.p.A a consenti un call et bénéficie d'un put sur les 10% de capital appartenant au minoritaire.

B. INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Aucune opération de crédit-bail n'a été conclue par la Société.

C. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes de direction de la Société, à raison de leurs fonctions, ne sont pas indiquées, cela conduirait à divulguer des informations individuelles d'un nombre limité de personnes.

Il n'a été accordé au cours de l'exercice aucune avance ou aucun crédit aux membres des organes d'administration et de direction de la Société.

D. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la période a été de 3 personnes.

Pour un effectif au 31 décembre 2021 de 3 personnes en activité, la répartition par catégorie d'emploi est la suivante :

* Direction et cadres 3

E. SOCIETE CONSOLIDANTE

MYRTIL SAS est la société consolidante.

ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

	participation	entreprises liées
Actif immobilisé		
Participation	240 868	
Prêts		
Actif circulant		
Avance et acompte versés sur commandes		
Créances Clients et Comptes rattachés		
Autres créances		
Dettes		
Emprunt et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Element financiers		
produits de participation	15 000	
reprise de provision		
abandon de créances		
autres produits financiers		183
charges financières		
autres		
subvention reçues		

F. EVENEMENT POST CLÔTURE

Evénements en Ukraine :

Le Directoire surveille étroitement les expositions du groupe, notamment l'impact opérationnel sur ses activités et les variations de la valeur de ses actifs. Néanmoins, il n'envisage pas d'impact significatif.

G. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination siège social	Capital	Capitaux propres	CAHT	Résultat net 2021	QP détenu en %	Valeur brute des titres	Dépréciation	Valeur nette des titres
SAFIC ALCAN SAS	18 077	159 414	179 793	39 898	100	240 868	0	240 868
Total général	18 077	159 414	179 793	39 898		240 868	0	240 868

MYRTIL

Société par actions simplifiée
Au capital de 118 011 083,00 euros
Siège social : 13 Cours Valmy, Tour Pacific - 92800 Puteaux
840 555 429 RCS NANTERRE

Copie certifiée conforme

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
SOUMISE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 22 AVRIL 2022
ET RÉOLUTION VOTÉE**

RÉSOLUTION PROPOSÉE

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée et décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1 700 673 euros, au compte « Report à Nouveau ».

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé au versement d'aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

RÉSOLUTION VOTÉE

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée et décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1 700 673 euros, au compte « Report à Nouveau ».

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé au versement d'aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

Service Injonction de dépôt des comptes
4 rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE Cedex

Puteaux, le 11 mai 2022



Par lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Dépôt des comptes annuels 2021 - MYRTIL SAS (840 555 429 RCS Nanterre)

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants :

- l'affectation du résultat votée conformément à la proposition,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion sur les comptes consolidés, et
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Nous joignons à cet envoi deux chèques, chacun d'un montant de 91,46 € correspondant au règlement des frais de dépôt, ainsi qu'une enveloppe timbrée.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous adresser, en retour, un récépissé de dépôt des comptes consolidés légalisé, en plus du récépissé de dépôt des comptes annuels et de celui des comptes consolidés.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, nos meilleures salutations.

Vanessa Rodrigues

Service Juridique

+ 33 1 46 92 74 63

vanessa.rodrigues@safic-alcan.fr

MYRTIL SAS

13, Cours Valmy – Tour Pacific – 92800 PUTEAUX
Tel : +33 (0)1 46 92 63 17 – Fax : +33 (0)1 46 92 64 68